



OREFQ

Le bulletin de l'Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications de **Lorraine**

É D I T O

Édito 1

Dossier : 2 à 10
**L'accueil des jeunes par le
réseau des missions locales et
PAIO de Lorraine au
31 décembre 2001**
Comparaison avec les
données de l'année 2000

Brèves 10

OREFQ

Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél : 03 83 98 37 37
Fax : 03 83 98 98 78
E-mail : orefq@contact.fr
Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :
Catherine FILPA
Patrick HUMBERT
Fabienne JIMENEZ
René KRATZ
Marie-Laure ZORZIN

Imprimerie Jeanne d'Arc
Dépôt légal : Avril 2003 - ISSN : 1240-1951

A améliorer la connaissance de la situation des jeunes entrant sur le marché du travail, tel est l'objectif poursuivi par l'OREFQ depuis quelques années. Plusieurs travaux ont été entrepris pour atteindre cet objectif : exploitation des résultats d'enquêtes d'insertion, valorisation des informations détenues par le réseau d'accueil des jeunes (missions locales et PAIO).

La présente publication s'inscrit dans la continuité d'une étude réalisée l'an dernier sur les jeunes en contact avec le réseau d'accueil lorrain. Elle actualise les informations à la date du 31 décembre 2001. Elle permet dans un contexte d'élaboration du programme régional pour le développement de la formation professionnelle (PRDF) en Lorraine, de favoriser la réflexion sur les difficultés des jeunes au regard de l'accès à l'emploi et à la formation.

dossier

L'accueil des jeunes par le réseau des missions locales et PAIO de Lorraine au 31 décembre 2001

Comparaison avec les données de l'année 2000

Au 31 décembre 2001, 32 680 jeunes âgés de 16 à 25 ans utilisaient les services des Missions locales et PAIO de Lorraine, structures réparties sur tout le territoire régional (cf. encadré n°1). Cet effectif reste stable par rapport à l'année précédente.

Une hausse de la part des hommes lors du premier contact avec le réseau en 2001

Au sein de la population de jeunes suivie par le réseau, les nouveaux inscrits, 11 500 personnes, sont plus nombreux en valeur relative qu'en 2000 (leur part s'accroît de 4,8 %) en raison d'un afflux plus important de garçons. La proportion de femmes a légèrement baissé, mais demeure majoritaire, à 53,2 % des effectifs totaux.

Durant la période d'observation, l'évolution du marché du travail

renvoie des signaux défavorables pour les moins de 26 ans. L'effectif des demandeurs d'emploi appartenant à cette tranche d'âge a augmenté de 3,6 % en un an, toutes catégories d'inscription à l'ANPE confondues. Ce sont ici encore les effectifs masculins qui ont le plus augmenté, alors que la demande d'emploi féminine recule : 15 % de hausse entre 2000 et 2001 pour les hommes, contre une baisse de 8 % pour les femmes (cf. tableau n°1). Ces dernières restent toutefois majoritaires à 51 % de la demande d'emploi des moins de 26 ans.

Encadré n°1

Les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) mises en place à partir de 1982, constituent un réseau qui maille le territoire national pour accueillir les jeunes de 16 à 25 ans et répondre à leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

En Lorraine, 22 structures couvrent le territoire :

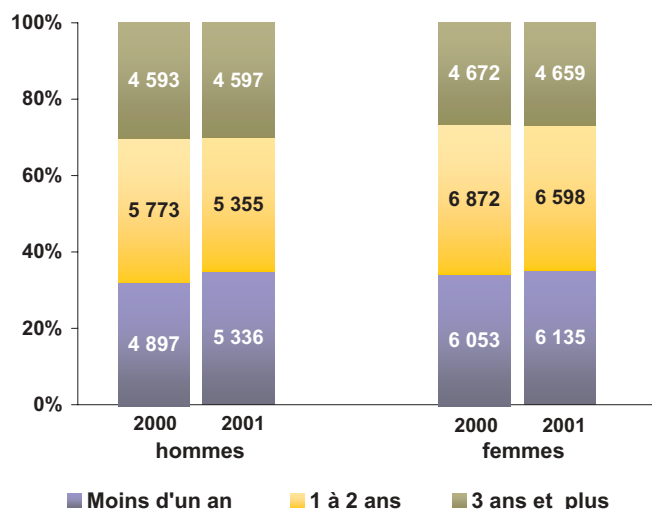
Missions locales

- de Metz
- du Toulais
- du Sud Meusien
- du Nord Meusien
- de Moselle Centre
- des Quatre Cantons
- de Nancy
- de Thionville
- du Lunévillois
- des Pays de Briey
- du Bassin Houiller
- du Bassin de Longwy
- du Bassin de Pompey
- de Saint-Dié-des-Vosges
- du Bassin d'Emploi de Sarreguemines
- de la Vallée de la Moselle et de l'Orme
- de Vandoeuvre, Neuves-Maisons, Dombasle

PAIO

- d'Épinal
- des Vosges du Sud
- de Metz-campagne
- de la Plaine des Vosges
- de Sarrebourg-Château-Salins

Graphique n°1 : Évolution de l'ancienneté des jeunes en contact



Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001

Tableau n°1 : Évolution des effectifs de demandeurs d'emploi et de jeunes en contact avec le réseau entre 2000 et 2001

Effectifs au 31 décembre		2000		2001		évo. (%)	
		hom.	fem.	hom.	fem.	hom.	fem.
Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans	total	12 385	16 078	14 224	14 839	+ 14,8	- 7,7
	inscrits depuis moins d'un an	10 810	12 989	12 855	12 523	+ 18,9	- 3,6
Jeunes en contact avec le réseau d'accueil	total	15 263	17 597	15 288	17 392	+ 0,2	- 1,2
	inscrits depuis moins d'un an	4 897	6 053	5 336	6 135	+ 9,0	+ 1,4

Sources : Pour les données PARCOURS : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001 / Pour le Marché du travail : Ministère de l'emploi et de la solidarité : DEFM au 31/12/2000 et 2001 toutes catégories

Attention à ne pas rapprocher l'ancienneté au chômage des jeunes inscrits à l'ANPE, avec l'ancienneté de contact avec les structures d'accueil. D'une part, côté ANPE, certaines discontinuités dans les trajectoires conduisent à minorer l'ancienneté au chômage (les périodes de formation professionnelle par exemple, ne sont pas comptabilisées dans l'ancienneté au chômage des jeunes. Un jeune qui se réinscrit à l'Agence à l'issue d'une telle formation, voit son ancienneté au chômage réinitialisée) ; d'autre part, côté réseau, la durée du lien rattachant un jeune à une structure d'accueil n'est pas subordonnée à la seule question de l'emploi. Pour la notion de contact avec le réseau, voir encadré n°2.

Encadré n°2

Définition de " Jeune en contact " : Tout jeune en rapport avec une mission locale ou PAIO est inscrit dans la base de données du logiciel " Parcours " commun à toutes les structures d'accueil où sont consignées nombre d'informations utiles aux conseillers pour connaître la situation de chacun et traiter ses demandes. Chaque contact significatif donne lieu à un enregistrement (nature détaillée du contact, date, proposition faite, réalisation...). Notre observation porte uniquement sur les jeunes ayant eu un contact en 2001.

Les premiers effets de la suppression du service militaire obligatoire sur l'accueil par les structures ?

Abstraction faite de la situation des sursitaires, la suppression du service national en 1997 permet aux jeunes nés après 1978, s'ils le souhaitent, d'entrer directement dans la vie active à l'issue de leurs études. Cette génération est âgée au maximum de 22 ans en 2001. Plus de 2 jeunes garçons en contact avec le réseau lorrain sur 3 bénéficient de cette suppression de la conscription obligatoire. Mais la disparition de cette institution tend à renforcer le chômage des jeunes garçons. En effet, il n'y a plus d'entrée différée dans la vie active pour les garçons à la sortie de leur formation initiale. Ces derniers se voient confrontés aux réalités du travail et du chômage, à égalité avec les jeunes filles sortant de l'école. Chez les jeunes âgés de 23 ans et plus, les sursis concernent essentiellement ceux qui poursuivent de longues études. Mais ils ne sont pas légion au sein du public des Missions locales.

En osmose avec la conjoncture

La hausse du chômage masculin chez les moins de 26 ans peut être aussi corrélée à l'interruption de la croissance continue de l'activité intérimaire en Lorraine en 2001. En effet, ce secteur accuse une diminution de 19 % de ses salariés en un an. Cette chute a un impact important sur la jeunesse : près de 40 % du travail intérimaire est réalisé par les moins de 25 ans en 2001¹. La diminution du nombre de jeunes chômeurs ayant exercé des activités professionnelles réduites corrobore cette hypothèse (baisse de 15 % du nombre d'inscrits en catégorie 6 de l'ANPE cette année là)². Le ralentissement de la croissance économique ressenti dès 2001 en

Lorraine expose le public le plus fragile sur le marché du travail (dont les jeunes en phase d'insertion) à des difficultés encore plus grandes.

Concomitamment, les jeunes qui sont en contact avec le réseau d'accueil depuis 1 à 2 ans sont moins nombreux, probablement en raison de la bouffée d'oxygène produite par l'effervescence économique de l'année 2000. En revanche, la part des jeunes faisant l'objet d'un suivi au long cours et nécessitant un accompagnement prolongé (ancienneté de contact avec le réseau d'au moins 3 années) se maintient au voisinage des 28 % de la population totale (cf. graphique n°1).

(1) Source : ASSEDIC - Ministère de l'emploi et de la solidarité à partir des relevés mensuels de contrats de travail temporaire de l'année 2001

(2) Catégorie 6 : demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE, à la recherche d'un emploi à temps plein, actif dans sa recherche d'emploi, et ayant exercé plus de 78 heures d'activités réduites le mois précédent son inscription ou son renouvellement.

Une répartition géographique qui épouse les concentrations de population

Si l'on compare la répartition de la population en contact sur les zones d'emploi lorraines avec les données démographiques disponibles³, on observe une relative homogénéité du taux de couverture de la population totale des 16-25 ans par les structures d'accueil.

Par contre, si l'on rapporte les mêmes informations à celles des chômeurs de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE, on constate qu'il y a des disparités entre les territoires infra-régionaux (cf. tableau n°2). Les écarts entre les zones d'emploi passent du simple au double : au plus bas, on a moins d'un jeune en contact avec le réseau pour 1 demandeur d'emploi ; au plus élevé, on a 2 jeunes en contact avec le réseau pour 1 demandeur d'emploi. La moyenne régionale se situe quant à elle à 1,4 jeunes.

Ces écarts sont encore aujourd'hui difficiles à interpréter en raison des multiples précautions qu'il convient de prendre lorsqu'on étudie ces deux populations : celle des jeunes suivis par les ML et PAIO et celles des jeunes chômeurs. Il faut rappeler que les besoins exprimés par les jeunes auprès du réseau ne se limitent pas à la recherche d'emploi, même si cette préoccupation est fondamentale dans leur chemin vers l'indépendance. Les demandes juvéniles peuvent être d'ordres divers et tout aussi importants : argent, logement, santé, conseil...

(3) Population estimée en faisant vieillir de 2 ans la population des enfants âgés de 14 à 23 ans recensée lors du Recensement général de population réalisé par l'INSEE en mars 1999.

Tableau n°2 : Répartition des jeunes sur le territoire

Zone géographique : zones d'emploi, départements et région	jeunes en contact au 31/12/2001	structure (%)	répartition des 14-23 ans de 1999 (%)	jeunes en contact / demandeurs d'emploi
Meurthe-et-Moselle	11 978	36,7	33,7	1,7
Longwy	1 082	3,3	3,1	1,7
Briey	1 285	3,9	2,9	1,8
Lunéville	1 415	4,3	3,1	1,6
Nancy	6 886	21,1	21,7	1,6
Toul	1 310	4,0	2,9	2,0
Meuse	2 505	7,7	7,7	1,3
Meuse du Nord	1 036	3,2	3,3	1,3
Bar-le-Duc	836	2,6	2,6	1,0
Commercy	633	1,9	1,7	1,5
Moselle	13 647	41,8	43,4	1,3
Thionville	3 765	11,5	12,4	1,3
Metz	3 659	11,2	13,0	1,3
Bassin houiller	4 112	12,6	11,4	1,2
Sarreguemines	1 159	3,5	3,4	1,5
Sarrebourg	952	2,9	3,2	1,3
Vosges	4 550	13,9	15,3	1,1
Vosges de l'Ouest	1 105	3,4	2,4	1,6
Épinal	1 508	4,6	6,5	0,8
Remiremont-Gérardmer	939	2,9	3,1	1,3
Saint-Dié	998	3,1	3,2	1,0
Lorraine	32 680	100,0	100,0	1,4

Sources : Pour les données PARCOURS : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/01 / Pour l'estimation de jeunes de 16 à 25 ans : INSEE - Recensement de la population de 1999 exploitation principale (exhaustive) au lieu de résidence / Pour le Marché du travail : Ministère de l'emploi et de la solidarité : DEFM au 31/12/2001 toutes catégories

Plus de mobilité chez les jeunes

La mobilité des jeunes en contact évolue positivement en comparaison des résultats de l'année précédente (cf. tableau n°3). La part des jeunes qui ne disposent d'aucun

moyen de locomotion se résorbe chez les jeunes hommes, ce qui les éloigne un peu des jeunes femmes moins autonomes. Mais l'amélioration est tellement modeste, qu'il

Tableau n°3 : Indicateurs de mode de vie des jeunes en contact

en %		2000			2001		
		hom.	fem.	ens.	hom.	fem.	ens.
Mobilité	Sans aucun moyen de locomotion parmi la population totale	13,0	13,4	13,2	12,1	13,3	12,7
	Possesseurs du permis voiture parmi les 18 ans et plus	42,3	41,2	41,7	42,5	39,7	41,0
	Usagers d'une automobile parmi les 18 ans et plus	29,6	32,1	31,0	31,7	31,8	31,8
	Usagers des transports en commun parmi la population totale	36,0	45,0	40,8	37,4	47,4	42,7
Logement	Part des résidents en logement précaire	9,7	6,8	8,1	10,5	7,1	8,6

Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001

faudrait plutôt parler d'une éclaircie. De même, les garçons tendent à rattraper leur retard par rapport aux filles en ce qui concerne l'utilisation d'une automobile comme moyen privilégié de locomotion. Mais c'est surtout le recours plus fréquent aux transports en commun qui est à souligner.

En ce qui concerne l'hébergement, 90 % des jeunes déclarent ne pas rencontrer de problème de logement. Une petite fraction de la population reste toutefois confrontée à des conditions d'existence misérables : 2 838 jeunes vivent en logement précaire (soit 164 jeunes de plus par rapport à l'année dernière), dont 220 ont au moins un enfant à charge.

Une légère embellie sur le front des revenus

Les jeunes en contact avec le réseau et qui ne perçoivent aucun revenu en leur nom propre diminuent de plus de 7 %. Ce résultat positif bénéficie surtout aux femmes mais il est aussi influencé par l'âge. En structure, c'est la part des jeunes âgés de 22 à 26 ans qui régresse le plus au sein de la population la plus démunie sur le plan des revenus.

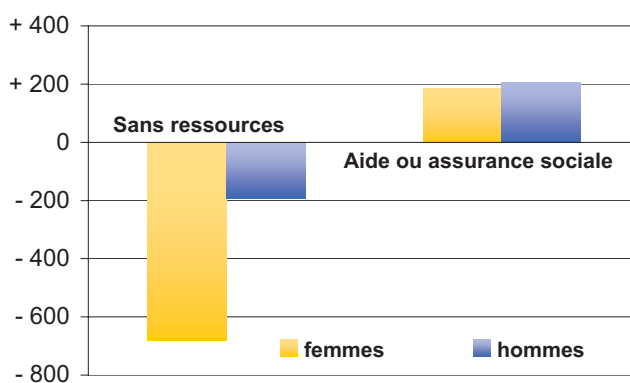
Les jeunes qui perçoivent des revenus en leur nom propre autres que les revenus d'activité, se répartissent entre bénéficiaires de l'assurance chômage et bénéficiaires des aides sociales.

Pour les premiers, il semble que la mise en place du PARE⁴ en 2001 ait eu des répercussions favorables. Le fait d'avoir porté la durée d'affiliation minimale au régime d'assurance chômage à 122 jours (4 mois ou 606 heures de travail) au cours des 18 mois qui précèdent la fin du contrat de travail au lieu des 4 mois d'affiliation au cours des 8 derniers mois (comme c'était le cas auparavant), permet à plus de personnes ayant travaillé de façon discontinue et peu de temps, a fortiori les jeunes peu expérimentés, de bénéficier de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). En un an, les bénéficiaires de l'allocation chômage sont en progression de 10 % ce que l'on peut interpréter de manière nuancée : d'une part, ce sont quelques 400 jeunes chômeurs de plus qui peuvent maintenir des ressources même modestes durant une période transitoire ; d'autre part, le statut même de chômeur indemnisé atteste des difficultés d'intégration sur le marché du travail.

Pour les seconds en revanche (cf. graphique n°2), les jeunes dont les revenus dépendent de l'aide sociale, on constate certaines augmentations, en particulier chez les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) : + 8 % en 1 an. A la date du 31 décembre 2001, 589 femmes et 10 hommes sont concernés par cette mesure. Et la situation de jeune mère isolée et sans activité reste inquiétante.

Pour les seconds en revanche (cf. graphique n°2), les jeunes dont les revenus dépendent de l'aide sociale, on constate certaines augmentations, en particulier chez les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) : + 8 % en 1 an. A la date du 31 décembre 2001, 589 femmes et 10 hommes sont concernés par cette mesure. Et la situation de jeune mère isolée et sans activité reste inquiétante.

Graphique n°2 : Évolution des effectifs selon l'état des ressources entre 2000 et 2001



Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001

(4) PARE (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi) : mesure proposée aux demandeurs d'emploi par les partenaires sociaux entrée en vigueur au 1er juillet 2001. Le PARE donne droit au versement de l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), qui se substitue à l'Allocation Unique Dégressive (AUD) et à l'Allocation Formation Reclassement (AFR) en vigueur jusque là. Cette allocation n'est pas dégressive mais sa durée dépend des périodes de travail antérieures réalisées. Un Projet d'Action Personnalisé (PAP) est établi entre le demandeur d'emploi et l'ANPE pour mieux assurer le retour à l'emploi. Tous les 6 mois, un bilan est effectué et le cas échéant le projet est modifié.

50 % des jeunes en contact n'ont aucun diplôme

La proportion de jeunes issus d'une formation technique se tasse légèrement avec 69 % des effectifs en contact. Ce sont les niveaux Vbis qui progressent le plus, 1 point de plus par rapport à 2000 (ils représentent 22 % des jeunes en contact), ce qui porte la part des niveaux Vbis et VI à 38 % de la population totale en contact. Cette détérioration, bien que légère, rappelle de manière douloureuse qu'une partie non négligeable de la jeunesse lorraine, plus de 12 300 jeunes, a abdicqué devant les études (cf. tableau n°4).

Lorsque l'on compare le niveau de formation des premiers accueils à celui des jeunes en contact depuis au moins un an, on observe des structures très divergentes. Manifestement, une population fugace dotée d'atouts scolaires ne fait que transiter brièvement via le réseau car elle va s'insérer rapidement sur le marché du travail grâce au coup de pouce que lui aura procuré le conseiller. Et inversement, la durée moyenne de contact s'allonge à mesure que le bagage scolaire initial se réduit, comme cela avait été mis en évidence dans l'étude de 2000. Néanmoins, près de 20 % des jeunes en contact depuis au moins un an ont atteint au moins le niveau IV de scolarité. Conformément aux résultats précédents, le poids des "sans diplôme" s'accroît passant de 48,5 à 49,7 % entre 2000 et 2001, du fait en particulier des jeunes ayant atteint le niveau V ou IV sans avoir décroché le diplôme à la clé, (cf. tableau n°5). Ces écueils si près du but qui concernent plus de 5 300 jeunes en contact, soit 1 jeune sur 6, interrogent sur les motifs d'interruption des études, les moyens dont les

Tableau n°4 : Comparaison des niveaux de formation des jeunes en contact à un an d'intervalle

Niveau de formation (%)	au 31/12/2000		au 31/12/2001	
	Ensemble	Ensemble	dont 1 ^{ers} accueils en 2001	dont jeunes en contact depuis au moins un an
VI	16,3	15,8	12,1	17,8
Vbis	20,8	21,8	20,7	22,5
V	32,5	32,5	32,6	32,4
I à IV	24,5	23,6	31,0	19,7
non renseigné	5,9	6,2	3,7	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>dont formations techniques</i>	<i>70,1</i>	<i>68,8</i>	<i>61,7</i>	<i>57,7</i>

Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001

Encadré n°3

Niveaux de formation

- I** Sorties avec un diplôme de troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école
- II** Sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire (licence ou maîtrise)
- III** Sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type baccalauréat plus deux ans d'études (DEUG DUT, BTS, écoles de formations sanitaires et sociales...)
- IV** Sorties des classes terminales de l'enseignement secondaire long avec ou sans diplôme (BAC, BT...) et abandon des scolarisations post-baccalauréat sans avoir atteint le niveau III
- V** Sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP) ou abandon de la scolarité du 2^d cycle long avant la classe de terminale (2nde, 1^ère)
- Vbis** Sorties de la dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire (3^ème), des 4^ème et 3^ème technologiques, des cinquième et sixième années de Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou de la formation professionnelle en Ecoles Régionales d'Enseignement Adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2^d cycle court avant l'année terminale
- VI** Sorties du premier cycle du second degré et d'EREA avant la dernière classe (6^ème, 5^ème, 4^ème) des classes de formation pré-professionnelle en un an (CEP, CPPN et CPA) et des quatre premières années de SEGPA et CLAT (Classe Atelier)

Tableau n°5 : Jeunes sans aucun diplôme ou tout au plus le BAFA ou le BNS* (%)

		au 31/12/2000		au 31/12/2001	
		effectifs	poids (%)	effectif	poids (%)
Total	Hommes	8 779	57,5	8 879	54,2
	Femmes	7 155	40,7	7 375	42,4
	Ensemble	15 934	48,5	16 254	49,7
<i>dont ceux ayant atteint le niveau V ou IV sans décrocher le diplôme correspondant</i>	Hommes	2 633	17,3	2 735	17,9
	Femmes	2 473	14,1	2 592	14,9
	Ensemble	5 106	15,5	5 327	16,3

Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001

(*) BNS : brevet national de secourisme / BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animation

familles et les jeunes disposent pour poursuivre le cursus et sur les

conditions de rattrapage possibles.

Des profils professionnels relativement stables

Le classement des métiers préparés par les jeunes sortants de l'enseignement technique a peu changé par rapport à 2000, la plus forte progression relative (de 0,4 point) concerne le *Personnel des services aux personnes et à la collectivité* où le développement des emplois de proximité offre des perspectives d'insertion diversifiées. Tandis que pour le *Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction* la tendance est à la baisse (d'un demi point), malgré le fait que cette famille de métiers est une des familles d'excellence pour l'insertion dans la vie active des jeunes (voir tableau n°6) et fait l'objet d'appels pressants de la profession du bâtiment pour attirer les jeunes. La difficulté de ces métiers et les salaires insuffisamment valorisés offrent peu d'attraits aux yeux des jeunes.

De même, le *Personnel de la distribution et de la vente*, décline en part de jeunes formés, cette famille de métiers est également très porteuse pour les jeunes mais surtout accessible à ceux qui ont un diplôme de niveau au moins égal au CAP à l'exception des *Vendeurs en produits alimentaires* où les niveaux Vbis et VI parviennent encore à s'immiscer.

Tableau n°6 : Les 29 premières familles professionnelles d'insertion des Lorrains de moins de 26 ans de niveau Vbis et VI en 1999

Famille professionnelle (FAP)	effectifs niveaux Vbis et VI	poids (%)	part dans l'ensemble des jeunes	écart à la moyenne
D30 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1 597	8,0	34	+ 12
S20 Serveurs, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration	1 354	6,8	31	+ 9
T50 Armée, pompiers, police	1 246	6,2	26	+ 4
B01 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du BTP	1 184	5,9	54	+ 32
T40 Agents d'entretien	1 181	5,9	35	+ 13
B30 ONQ du bâtiment second oeuvre	1 169	5,8	52	+ 30
S00 Boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers	933	4,7	44	+ 22
J00 Ouvriers non qualifiés de la manutention	813	4,1	31	+ 9
E01 Ouvriers non qualifiés des industries de process	697	3,5	29	+ 7
R13 Vendeurs en équipement de la personne	611	3,1	28	+ 6
R11 Vendeurs en produits alimentaires	582	2,9	33	+ 11
E02 Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	567	2,8	32	+ 10
R00 Caissiers, employés de libre service	565	2,8	17	- 5
T00 Coiffeurs, esthéticiens	449	2,2	23	+ 1
K00 Ouvriers divers de type artisanal et artisans d'art	428	2,1	53	+ 31
F20 Ouvriers non qualifiés du bois	300	1,5	44	+ 22
V41 Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	297	1,5	28	+ 6
J10 Ouvriers qualifiés de la manutention	275	1,4	22	0
D00 ONQ travaillant par enlèvement ou formage de métal	249	1,2	27	+ 5
A10 Maraichers, jardiniers, viticulteurs	247	1,2	38	+ 16
B20 Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	239	1,2	26	+ 4
J31 Conducteurs de véhicules légers	233	1,2	29	+ 7
T20 Assistantes maternelles	220	1,1	27	+ 5
C00 ONQ de l'électricité et de l'électronique	214	1,1	27	+ 5
R12 Vendeurs en équipement du foyer	207	1,0	22	0
S10 Cuisiniers	206	1,0	19	- 3
D50 Ouvriers de la réparation automobile	202	1,0	21	- 1
E11 Ouvriers qualifiés des industries de process	200	1,0	18	- 4
P00 Employés administratifs de la fonction publique (cat. C)	198	1,0	14	- 8
Total des 29 premières FAP d'insertion des niveaux Vbis et VI	16 663	83,2	31	+ 9
Total toutes professions	20 018	100,0	22	0

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999 au lieu de résidence exploitation complémentaire (au 1/4)

Exemple avec la famille professionnelle B30 des Ouvriers non qualifiés du bâtiment second oeuvre. 1 169 jeunes de niveaux Vbis et VI travaillent dans cette famille. Ils représentent 54 % des effectifs de moins de 26 ans travaillant dans cette famille en mars 1999, soit 31 points de plus par rapport à la moyenne de 22 % de niveaux Vbis et VI parmi les moins de 26 ans ayant un emploi.

Plus d'emplois et de précarité

La part des jeunes accueillis qui n'ont jamais pu travailler a diminué de près de 4 points entre 2000 et 2001 (cf. tableau n°7). 400 jeunes de plus par rapport à l'année dernière ont pu signer un CDI à temps plein (dont 172 qui ne sont titulaires d'aucun diplôme). Cet essor des emplois stables proposés aux jeunes en contact ne doit toutefois pas masquer la multitude des contrats aidés et/ou à temps partiel qui représentent les trois quarts des propositions d'emploi. De plus, l'instabilité des parcours s'accroît : les jeunes vivent plus d'expériences d'emploi, mais avec en corollaire une précarité plus grande des emplois offerts. La diminution de 9 jours de la durée moyenne des emplois occupés en un an confirme cet avatar de la flexibilité croissante du marché du travail.

La part des jeunes ayant bénéficié de contrats emploi-formation est

plus stable, cependant les contrats emploi solidarité avec 11 % de bénéficiaires reculent légèrement et beaucoup moins par rapport à la tendance générale, tandis que les contrats d'apprentissage progressent dans la même mesure pour concerner 17 % des jeunes en contact dont 62 % sans diplômes.

Les durées des contrats emploi formation et des formations pures tendent également à diminuer si ce n'est pour les contrats d'adaptation (qui ne bénéficient qu'à environ 1 jeune sur 400 soit 79 personnes) tandis que les durées de situations non professionnelles s'allongent pour constituer en tout 71 % du temps des jeunes.

TRACE, une attention pour les plus démunis

Mais nous l'avons vu tous les jeunes ne sont pas égaux dans les starting blocks du chemin vers l'insertion. Prenons pour témoins

les bénéficiaires du dispositif TRACE⁵ (voir graphique n°3), donc a priori présentant le plus de difficultés d'insertion. A l'issue de ce suivi poussé (au terme des 18 mois ou avant), 46 % des jeunes sont en emploi. Parmi eux, un sur trois est en CDI, un sur six en alternance et un sur cinq a un autre type de contrat aidé (CIE, CES, CEC...). En conséquence de cette insertion plus ou moins durable, les situations de chômage se sont nettement résorbées (de 45%) entre l'entrée et la sortie de TRACE même si elles caractérisent encore 41 % des jeunes à la sortie. Mais la transition vers l'emploi n'est pas toujours simple et rapide, les difficultés rencontrées peuvent être de plusieurs ordres (logement, santé, famille...) qui nécessitent d'être résolues avant d'envisager l'insertion professionnelle proprement dite.

Tableau n°7 : Types de situations comparés des jeunes en contact à un an d'intervalle

Situations	au 31/12/2000				au 31/12/2001			
	Part des jeunes n'ayant jamais vécu la situation (%)	Effectifs l'ayant vécu	Coefficient de récurrence	Durée moyenne passée dans la situation (jours)	Part des jeunes n'ayant jamais vécu la situation (%)	Effectifs l'ayant vécu	Coefficient de récurrence	Durée moyenne passée dans la situation (jours)
Emploi	46,3	17 659	2,0	200	42,5	18 792	2,2	191
<i>dont CDI temps plein</i>	87,5	4 096	1,1	336	86,2	4 519	1,1	346
<i>dont CDI temps partiel</i>	96,1	1 259	1,1	362	96,1	1 273	1,1	347
Contrat emploi-formation	67,9	10 413	1,3	381	68,3	10 496	1,3	369
<i>dont contrat d'apprentissage</i>	83,9	5 280	1,2	482	82,7	5 645	1,2	469
<i>dont contrat de qualification</i>	94,5	1 797	1,0	388	94,1	1 931	1,1	359
<i>dont contrat d'adaptation</i>	99,8	80	1,0	211	99,8	79	1,0	216
<i>dont CES</i>	87,7	4 054	1,2	259	89,0	3 610	1,2	240
Formation	61,5	12 664	1,7	131	60,9	12 776	1,6	126
Autres situations *	5,3	31 117	2,4	243	5,1	31 018	2,5	238

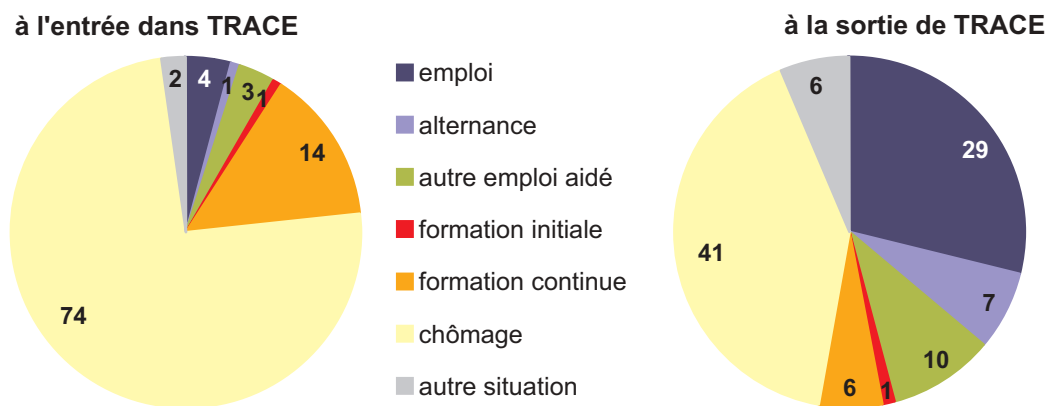
Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2000 et 2001

🌀 : Les 18 792 jeunes en contact au 31/12/2001 qui ont déjà eu un emploi ont connu en moyenne 2,2 contrats alors que leurs homologues au 31/12/2000 qui étaient au nombre de 17 659 en ont eu 2,0.

(*) Autres situations : situation de chômage, maternité, maladie, inactivité...

(5) TRACE (Trajectoire d'accès à l'emploi) : accompagnement personnalisé des jeunes les plus en difficulté pendant 18 mois, piloté par le réseau d'accueil et mis en place depuis fin octobre 1998

Graphique n°3 : Situations des jeunes à l'entrée et à la sortie de TRACE (en %)



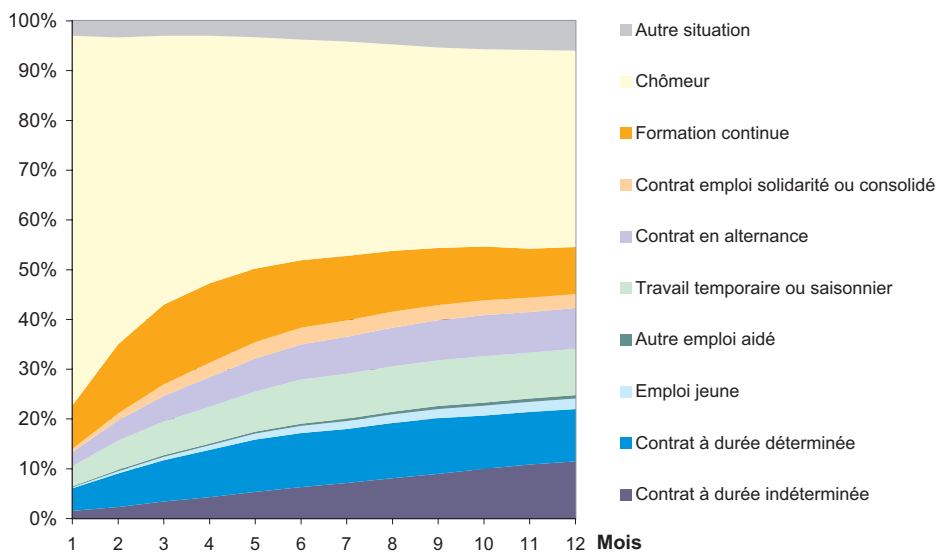
Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2001

12 mois après leur premier contact les jeunes sortis du système scolaire passent encore les 2 cinquièmes de leur temps au chômage

L'évolution sur une année de la situation des jeunes sortis du système scolaire et entrés pour la première fois en contact avec le réseau durant l'année 2000 ressemble fortement à celle observée sur la cohorte 1999. A ceci près, qu'au départ dans la cohorte 2000, il y a plus de jeunes en situation d'emploi non aidé.

On constate tout d'abord que les actions de formation continue se mettent en place plus rapidement après le contact initial, avec une montée en charge entre les 2^{ème} et 5^{ème} mois. Mais on note aussi que la part du temps chôme après 12 mois de contact est encore prééminente avec plus de 39 % alors qu'il serait souhaitable que la jeunesse mette à profit ces phases intermédiaires pour acquérir des savoirs et vivre des expériences indispensables à la construction de son autonomie sociale.

Graphique n°4 : Évolution de la part du temps passé par les jeunes sortis du système scolaire pendant les 12 premiers mois

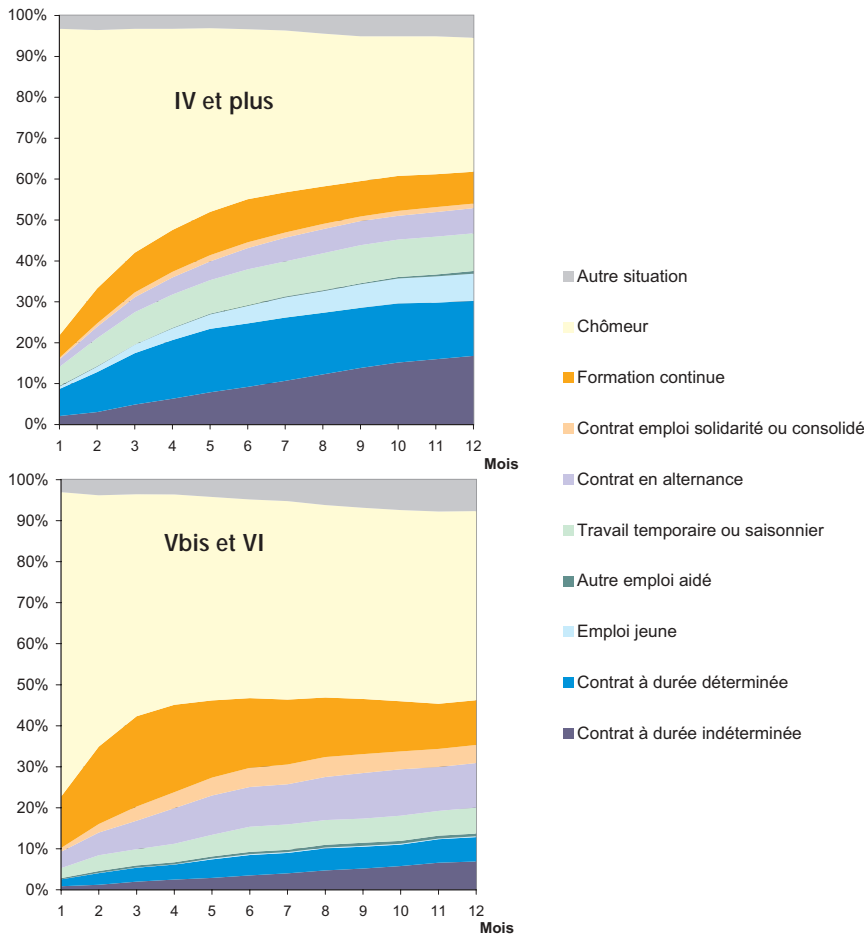


Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2001

Mais selon le niveau de formation acquis, cette évolution se différencie nettement en faveur des mieux lotis (cf. graphique n°5). Alors que les niveau IV et plus se projettent beaucoup plus vers l'emploi sous toutes ses formes mais néanmoins majoritairement précaire, les niveaux Vbis et VI sont orientés très

rapidement vers les actions de formation professionnelle qui constituent des passerelles vers l'emploi. 12 mois après leur premier contact, les jeunes de niveau IV ou plus passent 47 % de leur temps en emploi alors que les jeunes de niveau Vbis et VI ne passent que 20 % de leur temps à travailler en moyenne.

Graphique n°5 : Comparaison du temps passé par les jeunes sortis du système scolaire pendant les 12 premiers mois selon le niveau de formation



Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 2001

Conclusion

Les jeunes peu ou pas diplômés en phase d'insertion, les plus exposés à la précarité et à l'exclusion, subissent de plein fouet les difficultés économiques. Le critère du diplôme est de plus en plus discriminant lors de l'insertion dans la vie active. La mise en place des zones d'éducation populaire (ZEP) n'a pas suffi à endiguer l'échec scolaire. En mars 1999, d'après le recensement de la population, le taux de chômage des moins de 26 ans de niveau Vbis et VI était de 37 % contre 19 % pour les autres jeunes. Et le poids de ces non diplômés était de 27 % parmi l'ensemble des actifs de moins de 26 ans. Si les progrès

technologiques et les nouvelles organisations du travail nécessitent l'allongement de certaines études, il reste à développer de nouvelles formes d'apprentissage et à mettre en valeur le potentiel de tout un chacun.

Les politiques d'insertion qui se veulent réparatrices tendent, malgré elles, à stigmatiser et à montrer la jeunesse comme un problème en soi. En fait, la situation des jeunes ne fait que révéler les mutations qui affectent notre société : sur le plan du logement, de la famille, de la formation et de l'emploi. Associer pleinement et véritablement la jeunesse à la construction de la société de demain est un enjeu primordial et un devoir

✓ Parcours III

Le déploiement final de PARCOURS III, vraisemblablement au cours du deuxième semestre 2003, dotera les Missions Locales et P.A.I.O. d'un nouveau système d'information adaptable aux situations locales tout en permettant une articulation entre le niveau local, le niveau régional et le niveau national.

PARCOURS III sera un intranet, interfacé à moyen terme avec l'offre de formation (CARIF) et l'offre d'emploi de l'ANPE (GEODE) afin d'éviter une double saisie.

Cet outil sera centré sur le travail du Conseiller dans sa relation avec le jeune.

Tous les actes professionnels du Conseiller à destination du jeune y sont décrits au niveau national en 7 thèmes (Emploi, Formation, Projet Professionnel, Logement, Santé, Citoyenneté et Loisirs, Sport, Culture) puis en 49 actes de services. A cette nomenclature nationale commune à l'ensemble du réseau, chaque structure d'accueil devra rattacher son offre de service locale : cette opération garantira une plus grande lisibilité de l'activité du réseau d'accueil.

Une interface régionale permettra de paramétrer certains champs et certaines tables de référence afin de stabiliser les informations communes au niveau régional.

La mise en place d'entrepôts informatiques de données anonymes au niveau national, puis au niveau régional permettra des remontées statistiques ponctuelles.

Pour en savoir plus...

Référente régionale : Thérèse MERTÈS-SCHMITT, Mission locale du Bassin houiller 03 87 00 24 90

Site test de la région Lorraine : Philippe BANNÈS, Mission locale de Vandoeuvre 03 83 56 68 80

✓ L'OREFQ au quotidien

L'équipe de l'OREFQ se renforce : M. Patrick Humbert a été recruté en qualité de Chargé d'études emploi formation à temps plein. Il a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2003.